

FEUILLE DE ROUTE POUR LES JUGES-ARBITRES DÉSIGNÉS SUR LES RENCONTRES ICR

Document établi par la CRA et la CRI.

Diffusion : Juges-arbitres désignés sur les rencontres ICR

Préambule

Tout oubli par le juge-arbitre d'un des points indiqués ci-dessous ne pourra faire l'objet d'une réclamation ou d'une modification du résultat de la rencontre ou de l'annulation d'une sanction. Néanmoins, tout manquement pourrait être reproché par la CRA et/ou la CRI au juge-arbitre.

Le mercredi avant la rencontre

- S'assurer d'avoir bien reçu la convocation de la part de la CRA (cra@lbfcbad.fr) ou du club receveur ;
- Prendre contact avec le club receveur si nécessaire, pour faire un point sur la préparation de la journée (intendance JA, table de marque, gymnase, horaires, volants). La feuille de route (Annexes 3 et 4 du règlement ICR peut être un bon guide si besoin) ;
- Éditer le règlement ICR afin d'avoir un exemplaire le jour des rencontres (un exemplaire électronique est même préférable).

Le vendredi avant la rencontre

- S'assurer du bon fonctionnement du fichier badnet envoyé par la CRI.

Le jour de la rencontre

- Arriver à 9h précises dans la salle ;
- Recevoir de la part des capitaines, dès leur arrivée, les feuilles de présence **complètes, mais non signées** (y compris CPPH des joueurs) – Formulaire 4 du règlement ICR ;
- Dès que les déclarations de présences sont transmises (normalement autour de 9h10), tenir le briefing des capitaines (ne pas hésiter d'y convoquer la table de marque) ;
 - Indiquer aux capitaines les contraintes éventuelles de la salle ;
 - Rappeler les exigences concernant les maillots des équipes (même couleur au sein d'une même équipe, avec logo et/ou nom du club obligatoire dessus. Une tolérance si les hommes et les dames ont des maillots de couleur différente). **Si vous constatez une infraction**, la signaler au capitaine concerné. Laissez jouer la rencontre mais le **signaler impérativement dans votre rapport**
 - En cas de doute sur la conformité d'une tenue, prendre une photo recto-verso et l'adresser à la CRI interclubs@lbfcbad.fr
 - Rappeler aux capitaines que les règles de bonne conduite sont de mise tout au long de la compétition ;
 - Donner les déclarations de composition d'équipe à chaque capitaine, les déclarations de présence des équipes adverses (**avec CPPH des joueurs**, formulaire 4 du règlement ICR) sont disponibles à la table de marque ;
 - Indiquer l'heure limite de remise des compositions d'équipe (normalement 9h30) ;
 - Prévenir les capitaines que des amendes sont prévues au règlement dans le cas de non-respect de certains points du règlement (cf. annexe 2 du règlement ICR) ;
 - Rappeler aux capitaines que leurs joueurs doivent venir signer la déclaration de présence présente à la table de marque **avant 9h30**.

- Procéder aux vérifications habituelles (hauteurs de filets, panneau d'affichage du score des rencontres, etc.)

- Recevoir de chaque capitaine sa feuille de composition, noter l'heure de remise ;
- En cas de forfait de joueur, adopter l'article 16 du règlement ICR ;

- Vérifier éventuellement la hiérarchie des paires et des joueurs (réalisée en fonction des points des joueurs et non de leur classement). Aucune obligation ne concerne le JA sur ce point, mais une remarque bienveillante au capitaine est toujours la bienvenue ;

- déterminer l'ordre des matchs le plus rationnel afin d'améliorer le déroulement de la rencontre (équité sportive, respect des temps de repos, enchaînement des matchs,... Annexe 4 - Article 7.1.5). A noter qu'il n'existe aucun ordre de match préétabli dans la déclaration de composition d'équipe. Un logiciel d'optimisation est mis à votre disposition. C'est une aide pour vous et vous n'êtes pas obligé de vous en servir ni d'appliquer à la lettre ce qu'il vous indique. Ne pas oublier que Badnet peut aussi se charger de déterminer un ordre de match raisonnable ;

- Communiquer aux capitaines la composition de l'équipe adverse et l'ordre des matchs ;

- Transmettre le résultat de toutes ces opérations à la table de marque ;

- En cas de retard d'une équipe, appliquer strictement l'article 10 de l'annexe 4 du règlement ICR ;

Pendant les rencontres

- En cas de blessure, appliquer l'article 14 ;

- Si vous êtes amené à disqualifier un joueur (carton noir), vous devez lui remettre la notification d'une disqualification et lui faire signer le document. S'il doit jouer un second match de la rencontre, il ne pourra le faire ni être remplacé.

Après chaque rencontre

Vérifier les feuilles de rencontre, puis les faire signer par les deux capitaines et les contresigner.

Une fois la dernière rencontre du matin achevée, distribuer aux capitaines les feuilles de composition des rencontres de l'après-midi, pour retour dans la demi-heure. Les capitaines doivent vous informer en cas de nouveau joueur. Ce dernier doit signer la déclaration de présence (mentionner sur cette dernière l'arrivée du joueur dans la colonne observation).

Les rencontres de l'après-midi débutent 45 minutes après la fin de la dernière rencontre du matin. Cette durée peut néanmoins être légèrement prolongée suivant votre appréciation.

A la fin de la journée de compétition

Le Juge-Arbitre doit :

- Donner le dossier de la compétition à l'organisateur (déclarations de présence, déclarations de composition d'équipe, feuille de rencontre) pour qu'il l'envoie à la CRI ;
- Lui rappeler qu'il doit conserver les éventuelles feuilles d'arbitrage pendant 2 mois.
- Lui rappeler également qu'il doit envoyer le fichier badnet à la CRI avant 19h le soir même.

- Envoyer à la CRA et à la CRI (cra@lbfcbad.fr et interclubs@lbfcbad.fr), au plus tard **3 jours** après la journée, son rapport de juge arbitre, et les annexes éventuelles : compléments d'information, réserves.
 - Ne pas oublier de bien renseigner les noms et grades des arbitres qui ont officié, les cartons qui ont été distribués, ainsi que les volants qui ont été utilisés (marque, référence, quantité).
 - Si un joueur a été disqualifié, indiquer simplement la décision sur votre rapport et envoyez dans les 48 heures qui suivent un rapport circonstancié au siège fédéral. Vous ne devez en aucun cas remettre votre rapport aux joueurs concernés. Appliquez la même procédure dans le cas d'incidents graves n'ayant pas entraîné de disqualification.

Rappels importants

C'est à l'organisateur d'envoyer le dossier de résultats des rencontres.

Les capitaines sont seuls responsables de leurs déclarations de composition d'équipe.

En cas de déficit majeur de l'organisation dans la réception (table de marque incompétente ou absence de responsable de table de marque, mauvaise réception le midi, manque de volants), le mentionner de manière assez détaillé dans le rapport.

A l'inverse, en cas d'excellente réception, le mentionner aussi dans le rapport.

N'hésitez pas à y mentionner tout fait que vous jugez utile.

En cas de problème

Dans la semaine avant la rencontre, contacter le responsable CRI : Marc Bulthé 06.85.62.25.67 interclubs@lbfcbad.fr.

Le jour de la rencontre, essayez le même contact. A défaut, joignez le responsable CRA : Denis Walkiewicz 06.42.20.99.10.